

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE  
MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Incendie d'une chapelle désaffectée à Corcelles-Cormondrèche – Appel à témoins

**Mardi 30 avril 2024 à 05h28, un incendie s'est déclaré à La Prise-Imer à Corcelles-Cormondrèche. Un appel à témoins est lancé.**

Mardi 30 avril 2024 à 05h28, la centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) était avisée pour un dégagement de fumée provenant d'une chapelle désaffectée, dans un champ à La Prise-Imer au-dessus de Corcelles-Cormondrèche. Arrivée sur les lieux, la police a constaté que l'entier de la bâtisse était en feu. Aucune victime n'est à déplorer.

Cet événement a nécessité l'engagement du détachement de premier secours (DPS) de Cortailod avec 15 pompiers et quatre véhicules, d'un membre de l'inspectorat de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) ainsi que l'intervention de la gendarmerie et de la police judiciaire neuchâteloises.

Une instruction pénale a été ouverte par le procureur de permanence afin de déterminer les causes et les circonstances du sinistre. L'enquête a été confiée à la police neuchâteloise.

#### Appel à témoins

Toute personne ayant été témoin de faits inhabituels dans le périmètre de l'incendie, entre Rochefort et Corcelles-Cormondrèche, est priée de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032/889 9000.

#### Contact :

Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 30 avril 2024